

Pétition

Introduction d'un congé parental



Accepté par la Session des jeunes par 136 voix contre 34

Année: 2024
Thème: Discrimination
Destinataire: Assemblée fédérale
Type d'entrée: Pétition

Contenu:

La Session fédérale des jeunes demande l'instauration d'un congé parental commun de 12 mois qui permettrait aux deux parents de répartir leur temps de manière flexible après la naissance d'un enfant ou d'une adoption, et serait accessible à tous les parents sans distinction.

Justification:

Les personnes perçues comme des femmes sont souvent désavantagées sur le marché du travail, car les employeurs considèrent les éventuelles grossesses et les arrêts de travail qui en découlent comme un risque. Cela est dû aux rôles traditionnels qui considèrent les femmes comme responsables de la garde des enfants. Un modèle de congé parental flexible, impliquant les deux parents, pourrait réduire ces préjugés en répartissant les responsabilités de manière plus égale et en facilitant le retour à l'emploi. Un congé parental de 12 mois, qui peut être partagé entre les deux parents, s'est avéré efficace dans des pays comme la Suède. Une telle structure familiale moderne favorise un lien plus fort entre les parents et l'enfant et offre suffisamment de temps de régénération. À long terme, de telles dispositions garantissent qu'aucune personne ne soit désavantagée par des obligations familiales et permettent l'égalité des chances professionnelles.

Informations intéressantes sur le thème et Document

https://www.hannoversche.de/wissenswert/elternzeit-in-schweden%23:-:text=Die%20Elternzeit%20ist%20in%20Schweden,frei%20und%20flexible%20aufgeteilt%20werden%20%20%20https://de.wikipedia.org/wiki/Elterngeld_und_Elternzeit_in_Schweden

Etat et Succès:

Suivi par le forum non terminé